ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPE NUMISMATIQUE DE MARSEILLE

 PV DE REUNION

Le samedi 11 janvier 2025, le GROUPE NUMISMATIQUE DE MARSEILLE a tenu son assemblée générale annuelle dans les locaux de la Cité des Association 93, la Canebière 13001 Marseille, sous la présidence de Monsieur Robert DELOZIER.

Le trésorier, Monsieur Christian ORDIONI, a fait le point sur la situation financière de l’association pour l’année 2024 qui fait apparaître un bilan positif de 12,55 € alors que l’année dernière il était négatif de 35,88 €.

Ce bilan s’explique par le fait que le nombre des cotisations a augmenté suite au recrutement de nouveaux adhérents. Le Groupe Numismatique de Marseille comporte actuellement 17 membres.

Le trésorier a distribué le compte d’exploitation aux membres présents à l’assemblée, lequel fait apparaître un solde positif de 1685,39 €.

L’assemblée composée de 10 membres présents, et de 4 représentés donne son quitus plein et entier de sa gestion au trésorier pour l’exercice 2024 par vote à l’unanimité.

Dans son rapport moral, Monsieur Robert DELOZIER a indiqué qu’il assure la présidence de l’association depuis 37 ans et que le rythme d’une conférence par mois à la Cité des Associations s’est maintenu tout au long de l’année 2024.

A chaque réunion entre 9 et 12 membres étaient présents et divers membres du groupe ont animé des conférences à tour de rôle, en présentant des monnaies de leur collection. Ces conférences ont été animées principalement par MM. Robert DELOZIER, Christian ORDIONI, Gilles DELAYE, Pierre FLOCH, Jean-Marie LUSSIGNOLI et Michel MATTHEWS.

Certaines de ces conférences ont fait l’objet d’article parus dans la revue ANA, notamment les conférences de M.DELAYE sur les monnaies byzantines.

Le Président signale que suite aux bonnes relations que nous avons su créer entre notre groupe et Monsieur Sylvain BORZILLO, conservateur du Cabinet des Monnaies et Médailles de la Ville de Marseille, les membres du GNM ont pu bénéficier comme l’année dernière d’une visite guidée aux Archives municipales suite à la mise en place d’une exposition sur des curiosités marseillaises, ainsi que deux invitations à des conférences le 14 et 15 juin dans le cadre de l’exposition « Champion » et des Journées Européennes d’Archéologie.

M. DELAYE précise que le 1er février 2024 certains les membres du bureau du GNM on rencontré Monsieur BORZILLO aux archives municipales pour réaliser une étude des diverses correspondances reçues par M. Laugier créateur du Cabinet des monnaies et médailles de Marseille.

La mission qui nous a été confiée a consisté à retranscrire divers courriers manuscrits reçus par M. Laugier et légués aux archives, tâche à laquelle se sont attelés MM. Christian ORDIONI et Gilles DELAYE.

Il s’agissait d’un travail assez important et fastidieux compte tenu des diverses écritures manuscrites que nous devions déchiffrer.

Ces courriers qui nous ont été remis se répartissaient en 9 chemises correspondant aux différents expéditeurs. En tout nous avons retranscrit 20 correspondances dont certaines s’étalaient sur plusieurs pages.

Le but de cette transcription est de servir à l’élaboration d’un ouvrage sur l’origine du Cabinet des médailles de Marseille et notamment sur le rôle primordial de Monsieur Laugier dans le développement et le rayonnement de ce cabinet.

Monsieur DELOZIER signale que le GNM a été contacté par M.KOTNAROVSKY, président de la fédération des groupes numismatiques de Provence qui a entrepris des démarches pour qu’une assurance collective puisse couvrir les activités des diverses association adhérentes à la fédération ce qui permettrait peut-être de réduire nos frais d’assurance. Un devis nous sera transmis prochainement.

Le Président a proposé le nouveau conseil d’administration.

Par vote à l’unanimité, le conseil d’administration est élu.

Le bureau se décompose comme suit :

Président : M. Robert DELOZIER

Secrétaire : M. Gilles DELAYE

Trésorier : M. Christian ORDIONI

Responsable communication : M. Roland CORNEBOIS

Bibliothécaire : M. André DELUY

Par votre à l’unanimité les membres du groupe maintiennent la cotisation à 30 euros.

QUESTION DIVERSES :

Les membres de l’association se plaignent de ne pas pouvoir contacter Monsieur DELOZIER par messagerie électronique. M.DELOZIER prend l’engagement de faire le nécessaire pour mettre en place une adresse mail fonctionnelle.

 Le Président Le Secrétaire.